



Lundi 3 juillet 2023

Mobilisation exceptionnelle dans les Bouches-du-Rhône pour l'accueil des déplacés Ukrainiens

Christophe Mirmand, préfet des Bouches-du-Rhône, a convié, ce jeudi 29 juin 2023 en préfecture, une soixantaine de citoyens et représentants associatifs pour les remercier de leur engagement et de leur mobilisation pour héberger dans les meilleures conditions possibles les ressortissants ukrainiens, et ce, depuis le début de la guerre en Ukraine.

Depuis le début du conflit et jusqu'en septembre 2022, 115 000 réfugiés ont été accueillis par la France, principalement des femmes et des enfants.

Grâce à une coordination interministérielle assurée au sein d'une cellule de crise réunie dès le 9 mars 2022, un relais opérationnel immédiat dans les préfectures et l'intervention d'associations et de collectivités locales ont permis de prendre en compte dans de bonnes conditions les premières arrivées.

Celles-ci se sont concentrées sur les métropoles et les territoires frontaliers de l'Est de la France, où plus de 80 000 personnes ont été accueillies au cours des trois premiers mois. Dans le département des Bouches-du-Rhône, des lieux d'accueil inédits ont été mis en place, tels que le bateau « Méditerranée » de la Corsica Linea qui a accueilli jusqu'à plus de 900 personnes par jour et permis d'apporter une réponse efficace et coordonnée.

L'hébergement collectif (accueil de première urgence, nuitées hôtelières ou assimilées), financé directement par l'État, a représenté une part importante des solutions temporaires offertes.

Parallèlement, grâce à une mobilisation exceptionnelle, l'hébergement citoyen a joué un rôle essentiel dans le département des Bouches du Rhône. En la matière, afin de faciliter la gestion des propositions des citoyens, l'État a mis en place une plateforme dédiée, permettant la collecte et la coordination des offres d'hébergement citoyen.

L'ANEF (Association nationale d'Entraide Familiale) s'est engagée aux côtés de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) pour structurer et coordonner l'offre d'hébergement citoyen. Cette opération a permis d'accompagner plus de 325 personnes.

L'orientation vers le logement autonome des personnes qui sont accueillies chez des particuliers constitue une priorité.

Le préfet tient à remercier les habitants, les représentants associatifs et les élus qui se sont pleinement mobilisés en proposant leur aide et des offres d'accueil ainsi que les partenaires institutionnels et les services de l'Etat pour leur engagement.

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)